

Les étudiants inscrits en seconde année du Master MEEF 1er degré à l'INSPE de La Réunion bénéficient d'une période de stage (mi-septembre – mi-avril) dans le cadre de leur formation professionnalisante, dans la classe d'un enseignant titulaire, maître d'accueil temporaire (MAT2).

Ce stage correspond à deux unités d'enseignement aux semestres 1 et 2, désignées par « pratique professionnelle en école » - UE 3. Il est préparé et exploité dans le cadre des UE disciplinaires.

Il s'agit d'un stage filé dont l'alternance est hebdomadaire et qui s'effectue en binôme ou monôme dans certains cas.

La pratique professionnelle développée par chaque étudiant(e) au cours de ce stage est évaluée sur la base de **deux écrits réflexifs professionnels, un écrit rendu par semestre, au bout de 4 semaines de stage à chaque fois.**

<b>Calendrier du stage</b>	
Groupes pairs	Du lundi 13 septembre 2021 au vendredi 22 avril 2022
Groupes impairs	Du lundi 20 septembre 2021 au vendredi 29 avril 2022

**Les objectifs poursuivis sont les suivants :**

- Réinvestir les connaissances et compétences développées à l'INSPE en situation d'enseignement et dans l'exercice du métier d'enseignant ;
- Développer une attitude réflexive nécessaire au métier d'enseignant et à l'écriture d'un mémoire professionnel ;
- Construire au cours des stages une posture d'enseignant ;
- Développer les compétences professionnelles prévues par le référentiel métier pour se préparer aux épreuves du CRPE.

Un(e) référent(e)-formateur/formatrice INSPE est attribué(e) à chaque étudiant(e) pour l'année.

Les écrits réflexifs professionnels sont rédigés de façon **autonome** par l'étudiant(e) à partir d'un axe de travail **prioritaire** retenu par le maître d'accueil lors de l'observation par ce dernier de la mise en œuvre d'une séance par l'étudiant(e), séance déterminée conjointement à l'avance.

**Cet axe de travail sera explicitement notifié par le MAT dans le livret de suivi de l'étudiant.**

### Au semestre 3, l'évaluation comportera :

- Un écrit réflexif (20 points<sup>1</sup>) et son livret de suivi.
- Une présentation orale<sup>2</sup> (20 points<sup>3</sup>)

L'étudiant devra transmettre la version numérique (format pdf) de son analyse réflexive à son référent INSPE et à l'ensemble des MAT qui compose le jury.

Au semestre 4, l'évaluation portera uniquement sur un écrit réflexif accompagné du livret de suivi.

Calendrier pédagogique	
Date limite de retour écrit réflexif n°1 (semestre 3)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Groupes pairs : 16/11/2021</li><li>• Groupes impairs : 23/11/2021</li></ul>
Présentation orale	Mercredi 1 <sup>er</sup> décembre (après-midi)
Date limite de retour écrit réflexif n°2 (semestre 4)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Groupes pairs : 19/04/2022</li><li>• Groupes impairs : 25/04/2022</li></ul>

### **FORMAT À RESPECTER STRICTEMENT**

L'analyse réflexive comporte **3 à 4 pages** (la séquence évoquée sera à mettre en annexe et ne comptera pas dans les 3 ou 4 pages).

L'étudiant devra :

- Utiliser la police : « Times new roman », taille 12,
- Respecter des marges de 2,5 cm,
- Utiliser un interligne de 1,5 ligne
- « Justifier » le document
- Numéroté les pages.

---

<sup>1</sup> Cf. Grille d'évaluation de l'écrit réflexif

<sup>2</sup> Cf. cadrage de la présentation orale

<sup>3</sup> Cf. grille d'évaluation de la présentation orale

L'analyse réflexive est constituée de 4 parties :

**1- Description succincte de la séance réalisée en classe et qui fait l'objet de l'observation du MAT2 (0,5 page)**

*Rappel : L'étudiant(e) s'accordera avec son maître d'accueil sur l'observation particulière d'une séance par ce dernier.*

**2- Analyse de la séance mise en œuvre (1 page)**

Analyse de la séance et des productions d'élèves (ou de quelques productions d'élèves choisies à cet effet – expliquer alors le choix) relatives à cette séance, analyse des erreurs et de leur(s) origine(s), écart entre le prévu et le réalisé.

L'axe de travail retenu par le MAT sera indiqué à la fin de ce paragraphe.

**3- Evolution de la pratique professionnelle de l'étudiant(e) avec pour focale l'axe de travail (1 page)**

Ce qui a été mis en œuvre sur une ou plusieurs séances suivantes ; les effets sur les élèves (compréhension / mise en activité / productions...). De nouveau, écart entre le prévu et le réalisé.

**4- Conclusion permettant à l'étudiant(e) d'analyser l'évolution de sa pratique professionnelle au regard de ce qu'il/elle a été amené(e) à travailler ; les apports du stage et les besoins restants (0,5 à 1 page)**

**Annexe :**

- **Fiche pédagogique de la séance observée.**
- **Productions d'élèves éventuelles**